Bulletin Communal

N°213-Juin 2010

Commune de Tenneville

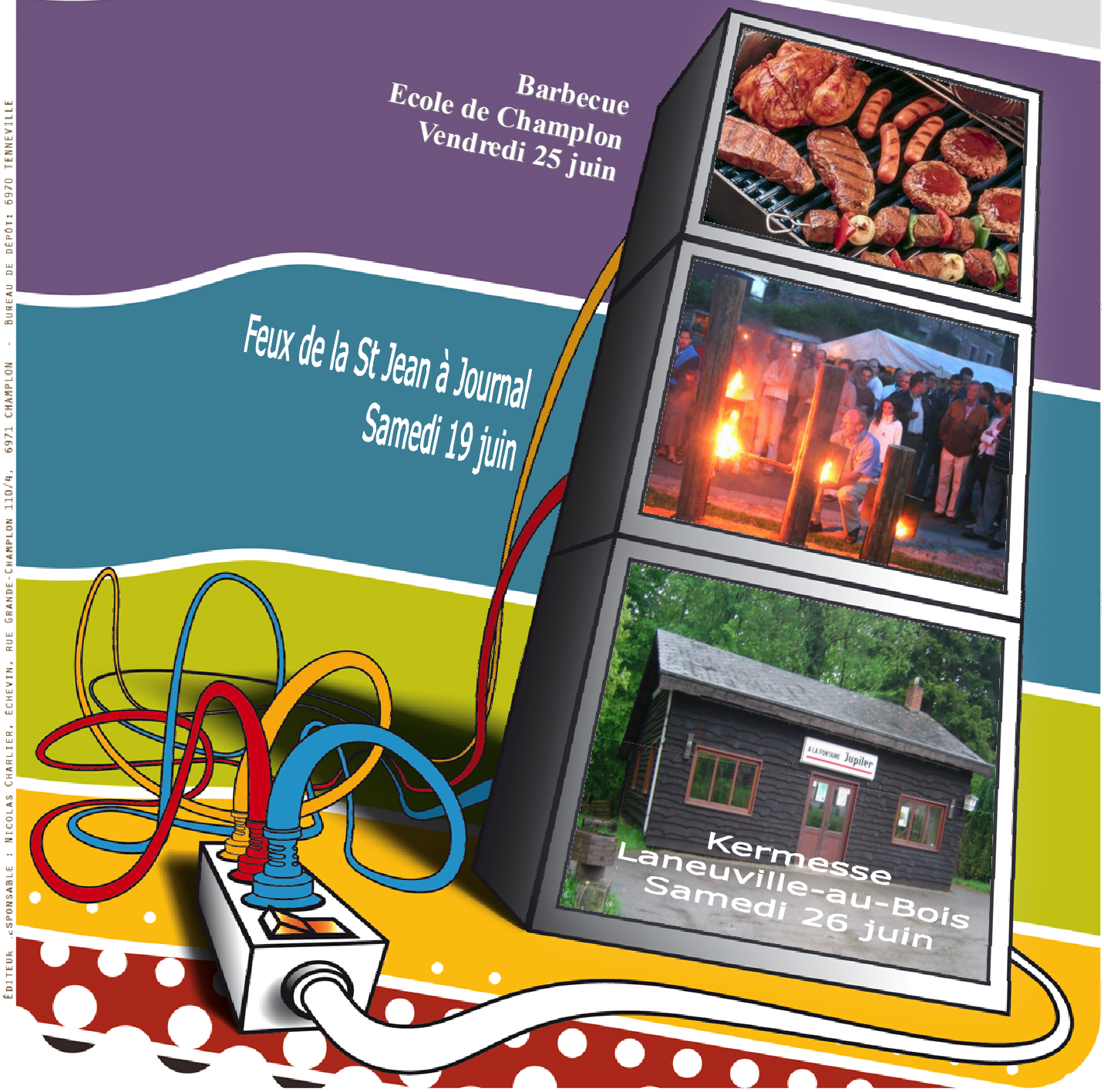

ÉDITEUR RESPONSABLE : NICOLAS CHARLIER, ÉCHEVIN, RUE GRANDE-CHAMPLON 110/4, 6971 CHAMPLON - BUREAU DE DÉPÔT: 6970 TENNEVILLE

Edito

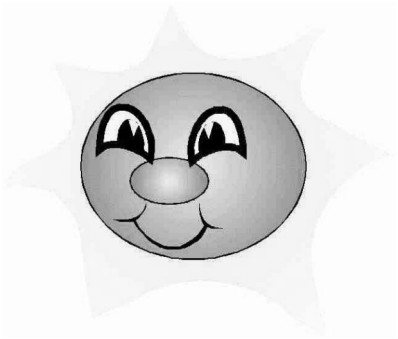

Avec les beaux jours et la période estivale, la tentation de s'évader du quotidien et de partir à la découverte de nouveaux horizons devient plus forte. Nombreux sont les habitants de notre commune qui cherchent alors pour leur week-end des activités enrichissantes et variées.

Il suffit de feuilleter un bulletin communal pour se rendre compte qu'il n'y a guère besoin d'aller bien loin pour trouver son bonheur en matière d'animations culturelles. Tous les mois de nombreuses associations s'appliquent à organiser pour nous spectacles, concerts ou expositions.

Parmi elles se trouve la Commission Culturelle de Tenneville qui, composée de bénévoles, s'applique chaque mois à proposer un ou plusieurs évènements culturels intéressants pour tous. Le bon fonctionnement de cette Commission Culturelle repose sur la motivation, la disponibilité et le travail d'une équipe de bénévole jamais à court d'idée. Elle organise des expositions (notamment l'opération « Ma Commune s'expose »), des stages pour enfants, des spectacles, des conférences (« Voir le Monde », entre autres…). Pour fonctionner correctement, la Commission Culturelle s'appuie aussi sur la Maison de la Culture Famenne Ardennes, avec laquelle nous travaillons en partenariat pour des activités telles que les voyages découvertes ou encore les spectacles « Noël au théâtre ». Bien entendu, plus il y a de bénévoles actifs au sein de cette Commission, plus les réalisations de celle-ci pourront être nombreuses. N'hésitez donc pas à nous contacter si vous désirez vous investir.

Le deuxième organisme moteur de culture de notre Commune est sans conteste notre bibliothèque communale. Tous les dimanches et les mercredis, la Bibliothèque de Champlon vous offre un choix varié d'ouvrages de tous genres ainsi que, et c'est le plus important, des conseils avisés sur ceux-ci. Mais la Bibliothèque ne se contente pas de ce service. En partenariat avec la Commission Culturelle, elle organise également de nombreuses activités. Dans les pages de ce bulletin communal, vous trouverez le compte-rendu du week-end de la mémoire présenté à l'occasion de l'opération « Je lis dans ma Commune».

Enfin, n'oublions évidemment pas les nombreux groupements qui osent investir dans la culture et qui font que chaque week-end de l'année bat son plein d'activités. Le syndicat d'initiative, la chorale La Ribonbaine, la Dramatique de Cens sont autant d'associations qui enrichissent au jour le jour le patrimoine culturel de nos villages. Sans oublier les groupements de jeunes qui, bien souvent, au temps fort de leur kermesse, investissent dans des animations culturelles telles des concerts, des spectacles ou des feux d'artifice, pour le grand bonheur de tous.

Vous le voyez, les possibilités de distraction et d'enrichissements sont légion chez nous. Si vous désirez en profiter, une seule solution : sortez ! Participez ! Investissez-vous ! Et surtout… Amusez-vous !

Nicolas Charlier, échevin de la culture

ETAT CIVIL

DECES

29/04/2010 Baclin René de Champlon époux de Debroux Marie-José

NAISSANCES

08/05/2010 Duquesnoy Maya d' Erneuville, *fille de Duquesnoy Lily*
20/04/2010 Warlomont Lila de Laneuville, *fille de Pierre et de Désert Catherine*

MARIAGE

15/05/2010 Dupire Laurent et Vandingenen Vanessa d'Erneuville

Discours du 08 mai 2010 (à l'église de Journal) :

C'est un bien triste anniversaire que nous commémorons aujourd'hui… C'est une bien triste période dont nous nous souvenons aujourd'hui… Il y a presque 70 ans, le 10 mai 1940, notre pays était envahi par les troupes allemandes. Et alors qu'un flot de réfugiés prenait la route pour échapper aux bombardements, le monde basculait dans l'horreur de cinq années de guerres mondiales, qui n'épargneraient aucun continent, et qui causeraient la désolation de bien des peuples et des nations.

Notre région, comme tant d'autres, ne fut pas laissée pour compte dans ce conflit. Pour toujours, ces cinq années de guerre sont marquées au fer rouge dans la mémoire de ceux qui les ont vécues. Ce n'est pas pour rien que, chaque fois que l'on sollicite nos aînés afin qu'ils nous racontent leurs souvenirs, ceux-ci finissent invariablement par aborder ces années de guerre, l'occupation, la peur face à la brutalité de l'occupant, les souffrances endurées par les êtres aimés, la perte d'êtres chers, aussi, dans cette tourmente qui, pour eux, sembla à un moment ne pas vouloir prendre fin.

Et que dire des déportés, pour qui l'horreur et l'enfer devinrent le quotidien ? Que dire des combattants, morts pour avoir voulu protéger leur pays et les valeurs qu'ils incarnaient ? Que dire des prisonniers, que dire des civils exécutés, de tous ceux que ce conflit sans pitié happa sans plus jamais les rendre.

Pourquoi commémorer cette sombre époque alors ? Pourquoi remuer ces douloureux souvenirs ? Pourquoi raviver d'anciennes haines ? Ne ferions-nous pas mieux de nous projeter vers l'avenir plutôt que de nous complaire dans les horreurs du passé ?

Parce qu'aujourd'hui, nous ne commémorons pas le début de la guerre, l'invasion de la Belgique du 10 mai, mais bien l'Armistice conclue cinq ans plus tard, le 08 mai 1945. Ce que nous commémorons aujourd'hui, c'est le courage de faire la paix, c'est la volonté de vivre ensemble, c'est le triomphe des valeurs sans lesquelles notre civilisation ne serait qu'une coquille vide. Ceux que nous commémorons encore aujourd'hui sont les héros de cette horrible guerre, ceux qui ont eu le courage de se révolter face à un destin qui paraissait inéluctable, ceux qui ont eu la bravoure de dire non, ceux qui ont eu l'héroïsme d'entrer en résistance. Et ils furent nombreux dans nos villages à surmonter la peur pour marquer leur opposition à tout ce qui allait contre leur sens de la justice et du bien commun. Cette famille qui cachait des jeunes gens tentant d'échapper au Service de Travail Obligatoire. Ces responsables emprisonnés pour n'avoir pas voulu dénoncer leurs concitoyens. Ces Justes aidant les persécutés à échapper à l'enfer de l'Holocauste. Tous ceux et toutes celles qui, dans les difficultés de ce terrible quotidien, eurent un geste de partage, d'entraide envers ceux qui en avaient le plus besoin. Dans les mêmes circonstances, aurions-nous eu leur courage, nous qui sommes depuis longtemps habitués à une société de confort où les idéologies ne tuent plus et où il ne faut plus se battre, du moins le pensons-nous, pour défendre notre liberté. Aurions-nous eu le cran et la force morale de nous engager, d'engager notre vie et notre jeunesse au service des valeurs de paix, de justice, de liberté et de démocratie…

Et, si c'est avec une immense reconnaissance que nous rendons hommage à tous nos combattants, prisonniers et résistants, il y a aujourd'hui comme un goût amer dans ces commémorations du 65ème anniversaire de l'Armistice. Car l'actualité de ces dernières semaines nous rappelle que les vieux démons du nationalisme et de la mortelle alchimie de l'intolérance et de l'indifférence sont encore bien vivaces aujourd'hui. Bien sûr BHV 2010 n'a-t-il rien à voir avec Bastogne 44, bien sûr nos conflits communautaires sont sans communes mesures avec les horreurs de la seconde guerre mondiale. Mais, il est parfois bon de se souvenir que des hommes et des femmes, il n'y a pas si longtemps se sont battus et sont morts pour la liberté d'un pays que certains aujourd'hui cherchent à démembrer. Il est parfois bon de se rappeler que, face à un destin présenté comme une fatalité, certains ont eu le courage de dire non. Que c'est l'union et la paix qui furent notre force au lendemain de cet Armistice du 08 mai 1945.

Voilà l'enseignement que nous devons tirer de ces commémorations. C'est le flambeau que depuis 65 ans on ne cesse de nous tendre, pour nous encourager à nous tenir prêts, nous aussi, à faire don de notre personne pour protéger les valeurs qui fondent notre humanité… C'est aux jeunes générations maintenant de reprendre ce flambeau, afin qu'il ne cesse de briller comme un signal d'alarme. C'est pourquoi, je salue la présence aujourd'hui de nos jeunes conseillers du Conseil Communal des Enfants, ainsi que de tous les jeunes qui ont fait l'effort ce samedi matin, malgré leur emploi du temps, malgré le mauvais temps, de prendre un moment pour se souvenir, pour se rappeler et pour honorer la mémoire du sacrifice de tous les disparus de cette dernière guerre.

A eux maintenant de porter haut les valeurs pour lesquelles tant de sang fut versé. A nous de leur faire comprendre la vraie portée de ces commémorations. Winston Churchill, qui fut l'un des acteurs majeurs de cette armistice disait : « Plus vous saurez regarder loin dans le passé, plus vous verrez loin dans l'avenir »… Aujourd'hui, souvenons-nous de ce passé… Et servons-nous-en pour préparer l'avenir…

Merci à vous.

Nicolas Charlier, échevin

Des nouvelles du Conseil Communal des Enfants

L'Armistice du 8 mai

Ce samedi 8 mai beaucoup d'enfants et d'adultes se sont rendus au monument aux morts de leur village pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale mai aussi pour rendre hommage à tous les soldats qui ont sacrifié leur vie pour que la Belgique soit un pays libre.

Les enfants faisant partie du Conseil Communal des Enfants ont eu l'occasion de déposer une gerbe aux différents monuments aux morts et leur bourgmestre, Arthur Hubert, a eu l'honneur de faire l'appel aux morts dans le village de Journal.

Bravo à toutes les personnes qui se sont déplacées pour ne pas oublier.

Voici les résumés des réunions du Conseil Communal des Enfants qui ont eu lieu le 27 mars et le 11 mai 2010.

- A la première réunion, nous avons prêté serment devant notre bourgmestre, Marc Gauthier, qui nous a décerné notre écharpe aux couleurs de notre drapeau belge. Ensuite, nous avons lu et expliqué notre règlement d'ordre intérieur puis nous avons pris le verre de l'amitié.
- Le mardi 11 mai, nous nous sommes réunis à la maison communale et au cours de cette réunion, nous avons débattu sur deux idées: Installation d'une triplette et l'organisation de rangs vélos dans notre commune. Pour savoir si nous allons lancer les dossiers, nous avons voté. Le dossier pour la triplette « Agoraspace » est passé sans problème, mais le vote pour les rangs vélos a été 5 oui et 5 non. Nous devons donc discuter, négocier un peu. Cet exercice périlleux de démocratie est fort intéressant (si certains pouvaient s'en inspirer dans notre beau pays…!).

Les membres du Conseil Communal des Enfants.

Séance du Conseil communal du 15 avril 2010
Compte-rendu succinct

Absent et excusé : Monsieur Fernand JORIS

Procès-verbal de la séance du 30 mars 2010.

Rapport annuel
Le rapport 2009 sur l'administration et la situation des affaires de la Commune a été présenté en vertu des dispositions de l'article L1122-23 du Code de la Démocratie locale.

Programme de politique générale
Préalablement à l'examen du budget communal pour l'exercice 2010, entend lecture du programme de politique générale présenté par le Collège communal.

Budget communal
Le budget communal pour l'exercice 2010 est approuvé comme présenté :

Ordinaire

Dépenses	Recettes	Boni
4.118.509,48	4.124.119,28	5.609,80

Extraordinaire

Dépenses	Recettes	Boni
5.159.573,52	5.202.501,16	42.927,64

Le service extraordinaire est approuvé à l'unanimité.
Le service ordinaire est approuvé par 6 voix « pour » et 4 « non » : MM. Wilmet, Simon, Vandingenen et Mme Noël.

Octroi de subsides aux groupements, associations et manifestations.
Approbation des propositions établies par le collège communal pour l'octroi des subsides aux groupements associations et manifestations.

Adoption de la charte « Bonne Soirée ».
Ce point est reporté.

Zone de police : adoption de l'intervention communale et du plan stratégique de sécurité.
L'intervention de la commune de Tenneville dans le budget 2010 adopté par le Conseil de police en date du 19 février 2010 est arrêté au montant de 118.222,22 €

Assemblée AIVE- secteur Valorisation et propreté : ordre du jour
Le Conseil communal réuni en séance publique,
Sur proposition du Collège communal et à l'unanimité
APPROUVE comme présenté, l'ordre du jour de l'assemblée générale du secteur Valorisation et Propreté de l'AIVE du 28 avril 2010.
Décide de charger les délégués de la Commune de rapporter à la dite assemblée la proportion des votes intervenus au sein du Conseil;
De charger le Collège communal de veiller à l'exécution de la présente délibération.

Emprise dans lotissement privé à Beaulieu.
Vu la demande introduite par Monsieur TAVERNIER Bernard demeurant à 9400 NINOVE , ayant pour objet la création d'un lotissement de 12 lots dont 10 lots sont à bâtir à TENNEVILLE, Beaulieu,
Attendu que le projet fait l'objet d'une cession gratuite de 120ca situés le long de la voirie communale au profit du domaine public;
Attendu que le projet fait l'objet d'une cession gratuite de 562ca situés le long de la voirie régionale au profit du domaine public;
Vu le procès-verbal de la séance de clôture de l'enquête publique qui s'est déroulée du 30/03/2010 au 13/04/2010, duquel il résulte que la demande n'a rencontré aucune opposition, ni observation tant écrite qu'orale;
DECIDE :
Article 1 : Accepte la cession gratuite au profit du domaine public d'une emprise d'une superficie de 120ca comme mesurée .
Article 2 : Accepte la cession gratuite au profit du domaine public d'une emprise d'une superficie de 562ca comme mesurée.
Article 3 : Prend connaissance du résultat de l'enquête publique.
Article 4 :Le bien cédé sera incorporé à la voirie communale donc au domaine public.
Article 5 : Le collège est chargé de l'exécution de la présente.

Avance récupérable à accorder au Parc Naturel des Deux Ourthes.
Une avance récupérable d'un montant de 25.000 € est accordé au Parc Naturel des Deux Ourthes d'Houffalize.

Agence de Développement Local : rapport annuel.
Prend connaissance du rapport annuel 2009 établi par l'Agence de Développement Rural (ADL) de Tenneville, Sainte-Ode et Bertogne.

Agence Immobilière Sociale : prise de connaissance du rapport d'activités 2009 et participation financière.
Prend connaissance du rapport annuel 2009 présenté par l'Agence Immobilière Sociale (AIS).
Une participation financière calculée sur base de 0,25€ par habitant est octroyée à l'AIS.

Etablissement d'un Rapport Urbanistique et Environnement (RUE) au quartier de la Gare de Champlon : adoption du cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet.

En application de l'article L1125-10-1° du Code la Démocratie, Monsieur Michel ORBAN quitte la table des débats pendant la discussion et le vote de ce point.

Considérant le cahier spécial des charges relatif au marché "Rapport Urbanistique et Environnementale (RUE) -Désignation d'un auteur de projet" établi par le Secrétariat communal;
Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 15.000,00 € hors TVA ou 18.150,00 €, 21% TVA comprise;
Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure négociée sans publicité;
Après en avoir délibéré, sur proposition du Collège communal,
Décide à l'unanimité
Article 1er : D'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché "Rapport Urbanistique et Environnementale (RUE) -Désignation d'un auteur de projet", établis par le Secrétariat communal. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier spécial des charges et au cahier général des charges pour les marchés publics. Le montant estimé s'élève à 15.000,00 € hors TVA ou 18.150,00 €, 21% TVA comprise.
Article 2 : De choisir la procédure négociée sans publicité comme mode de passation du marché

Recrutement d'un ouvrier qualifié D1 : pour le conduite d'un bus et l'entretien des bâtiments

Vu la mise à la retraite au 30 juin 2010 de M. Marc Radelet, ouvrier qualifié D1 et chargé de la conduite du bus scolaire.
Vu la nécessité de poursuivre ce service et en même temps d'assurer des travaux d'entretien dans les bâtiments communaux, compléter aussi des horaires des transports scolaires.
Décide le recrutement d'u ouvrier(e) qualifié(e) D1 à titre contractuel pour la conduite d'un bus scolaire pour des missions à l'intérieur et à l'extérieur de la commune et l'entretien des bâtiments communaux.
Outre les conditions habituelles, une expérience probante dans la pratique du transport de personnes est exigée.

Horaires pour la commune de Tenneville

le premier vendredi de chaque mois :
Tenneville :
15h00 – 16h00

- le deuxième mercredi de chaque mois :
Tenneville :
09h00 – 10h00 (école)

- le troisième vendredi de chaque mois :
Tenneville :
15h00 – 16h00

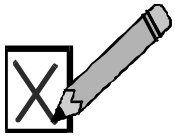

Tu votes pour la première fois ? Petit rappel…

Le 13 juin 2010, tu voteras peut-être pour la première fois aux élections fédérales… Et si ces élections font pour l'instant la une des médias, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver et de trouver des informations pour t'aider… Pour qui vote-t-on vraiment ? Comment faire un vote valide ? Où puis-je trouver le programme des partis politiques ? Si tu connais la réponse à ces questions, ce petit rappel ne t'est pas destiné. Dans le cas contraire, voici de quoi éclairer ta lanterne :

Lors des élections fédérales, nous votons pour élire les membres des deux institutions qui forment le Parlement belge : **la Chambre** et **le Sénat.**

- La Chambre compte **150 députés fédéraux**. Parmi ceux-ci, les habitants de la Province du Luxembourg élisent **4 représentants** issus de la Province.
- Le Sénat compte **71 sénateurs,** dont 40 sont **élus** lors des élections fédérales. Les francophones élisent **15 représentants** issus de la Communauté Française et de la Communauté Germanophone.
- Les **ministres fédéraux** et le **Premier ministre** seront choisis au sein de l'alliance des partis politiques qui obtiennent la **majorité** des sièges à la Chambre.

Attention, tu rempliras donc **deux bulletins de vote** lors de ces élections :

Un pour élire 4 députés à la Chambre - Un pour élire 15 sénateurs au Sénat.

Pour que ton bulletin de vote soit valide, il te suffit de respecter quelques petites règles très simples :

- Tu ne peux voter que sur **une seule liste**. Ne coche donc pas la case de deux candidats de listes différentes (cela s'appelle « panacher »). Par contre, rien ne t'interdit de voter pour les candidats d'une liste pour la Chambre, et d'une autre pour le Sénat…
- Toute **rature, commentaire ou dessin** sur ton bulletin de vote rendra celui-ci non valide. Ne t'amuse donc pas à jouer les Picasso.
- Tu peux cocher la case d'autant de candidats que tu désires au sein d'une même liste. Si tu coches la **case de tête** (la case au-dessus de la liste), tu votes pour la liste entière et ton vote est reporté sur l'un des premiers candidats de la liste, selon le nombre de ses voix.

N'oublie pas que chaque vote est important, alors n'hésite pas à te renseigner au sujet des **candidats et des programmes** des différents partis politiques. On te présentera ceux-ci dans la **presse**, mais tu pourras également trouver de nombreuses informations sur le **site internet des partis politiques**.

Il n'y a pas de meilleur vote qu'un vote mûrement réfléchi…

« Tri dans les camps de vacances »

Vous accueillez des camps de jeunes lors des prochaines vacances?
Prenez dès à présent contact avec l'administration communale pour déclarer vos camps.
En ce qui concerne les informations pratiques et tout le matériel de tri (sacs de couleur, affiches,…) à distribuer à vos visiteurs, contactez Claudine Halkin au 084/45.00.42

Bon à savoir

Echec à l'échec - Du 2 au 13 août 2010.

Vous éprouvez des difficultés scolaires,
vous désirez un coup de pouce:

- ***pour préparer vos examens de septembre,***
- ***pour rédiger un travail de vacances,***
- ***pour commencer votre année scolaire sur de bonnes bases***
- ***ou simplement pour vous perfectionner.***

Les ateliers « échec à l'échec » d'ARLON, VIRTON, NEUFCHATEAU, PALISEUL, BASTOGNE, MARCHE et **LA ROCHE,** sous l'égide des « Jeunesses scientifiques de Belgique » vous proposent des cours dans les branches des matières générales de l'enseignement secondaire.
Les élèves venant de tous les réseaux pourront bénéficier, dans chacun des centres, de l'aide d'une dizaine de professeurs expérimentés qui **veilleront également à leur rendre confiance en leurs moyens.**

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions :

LA ROCHE : SEUL CENTRE où pour les élèves non-rochois, l'horaire est établi en fonction des transports en commun ou du co-voiturage parents-professeurs.
Contactez André NICLOUX , rue Rompré 17 – 6980 LA ROCHE EN ARDENNE.
Tél : 084/41.24.14 (de préférence le soir).

Dans quels cours ?

En 6ème primaire : Français (et un cours d'orthographe). Possibilités en Néerlandais et Anglais, Mathématique.

En 1ère et 2ème années : Français (Grammaire et Orthographe) - Mathématique (Algèbre et Géométrie) - Anglais - Néerlandais - Sciences.

En 3ème et 4ème années : Français - Mathématique - Anglais - Néerlandais - Chimie - Physique - Biologie.

En 5ème et 6ème années : Français - Mathématique (Analyse, Géométrie et/ou Trigonométrie) - Anglais - Néerlandais - Chimie - Physique -Biologie.

Sous la direction d'un animateur expérimenté, les élèves sont regroupés par année et par branche. Les groupes
sont limités à un maximum de dix élèves.

Pendant dix jours et à raison de 1h¼ par jour et par branche, les élèves ont l'occasion de rencontrer d'autres jeunes
qui ont les mêmes difficultés scolaires. La mise en commun de ces difficultés est généralement source de progrès.

Participation aux frais pour l'ensemble d'une session : 70 € par branche, **tout compris.**

Si vous êtes intéressés par la session « Echec à l'échec », vous pouvez aussi contacter :

Jeunesses Scientifiques de Belgique,
15-17, avenue Latérale - 1180 Bruxelles
e-mail: info@jsb.be - Tél 02/537 03 25 - Fax 02/537 08 02.

Bon à savoir

La qualité de l'eau potable dépend aussi de vous !

Le nitrate et les pesticides sont les principales causes de la dégradation des eaux souterraines wallonnes.
Une dizaine de pesticides sont responsables de la plupart des contaminations. Ce sont tous des herbicides[1]. Et les plus préoccupants sont liés à des usages non agricoles ! Notamment ceux qui sont vendus dans les grandes surfaces… et qui sont utilisés librement dans les jardins. L'étiquetage de ces produits ne met pas assez en garde l'utilisateur contre les conséquences nuisibles pour la santé et l'environnement, et les doses prescrites sont fréquemment dépassées. A votre niveau, vous pouvez contribuer à stopper cette dégradation de nos eaux souterraines en n'utilisant pas d'herbicides.
Petit truc : verser l'eau bouillante salée de votre cuisson sur les « mauvaises » herbes qui pousseraient entre les pavés, les graviers autour de votre maison. Et en laissant votre jardin un peu plus sauvage, vous contribuez à la sauvegarde de la biodiversité.

Exemple de pelouse partiellement tondue

Contrat de rivière Lesse ASBL
Rue de Dewoin, 48 ~ 5580 Rochefort
Tél : 084/222.665 ~ Courriel : crlesse@skynet.be
Site internet : www.contratderivierelesse.net

[1]Source : Portail envir Wallonie : http://environnement.wallonie.be/de/eso/atlas/index.htm

« Etat des nappes d'eau souterraine de la Wallonie », publié par le Service Public de Wallonie en mars 2010.Plus d'infos sur : www.adalia.be

Vacances d'été

Stages de 9 h à 17 h
(garderie sur demande)

Extra Poney a.s.b.l. Journal (Tenneville)

Découverte de l'équitation dès 5 ans: + spectacle
Du 1 au 3 juillet et du 9 au 11 août

Dégourdi :
Du 12 au 16 juillet et du 2 au 6 août

Moyen option jeux équestres et/ou obstacle:
Du 19 au 23 juillet

Extérieur + 12 ans : balades à gogo
Du 5 au 9 juillet

Perfectionnement + 12 ans : dressage, obstacle, cross, balade
Du 26 au 30 juillet

Stage adulte : Du 14 au 15 août

Spécial examens LEWB (reconnu par l'ADEPS) :
Du 16 au 20 août – Étrier de Bronze et d'Argent
Du 23 au 27 août – Étrier d'or et Premier Degré

Les balades cool du vendredi soir :
de 17 h 30 à 19 h 30
Les 2, 16 et 23 juillet et les 6 et 20 août

Extra Poney participe à l'action « été sport » en partenariat avec la Communauté Française. A cette occasion, recevez pour toute participation à un stage d'été, votre carte de membre Extra Poney A.S.B.L. 2010-11 (valeur 40 €) pour pratiquer votre sport favori au meilleur prix.

Réservez sans tarder ! **Tél : 084 / 45-61-44**
Plus d'infos sur **www.extraponey.be**

L'espace « GRANDIR»

plaisir de jouer, découverte du monde, de soi et des autres

Séances de psychomotricité à Erneuville

Christine, thérapeute en psychomotricité, spécialisée dans la petite enfance organise le mercredi des séances de psychomotricité

De 9h30 à 10h30 pour les petits de 0 à 36 mois (accompagnés)
De 14h00 à 15h00 pour les enfants de 2,5ans à 4ans

Pour tous renseignements : 0473/400.842

Pendant les vacances 1 heure de psychomotricité sans les parents
Pour les enfants de 2 ans à 4 ans **À Erneuville**
Du 5 au 9 juillet de 10 à 11h et du 2 au 6 août de 10 à 11h

Culture

La mémoire s'expose

Une initiative de la Bibliothèque de Champlon et de la Commission Culturelle de Tenneville

Le samedi 24 et le dimanche 25 avril, dans le cadre de l'opération « Je lis dans la Commune », les bénévoles de la Bibliothèque de Champlon et de la Commission Culturelle de Tenneville vous ont proposé une exposition didactique sur le thème de la mémoire. Celle-ci était suivie, le dimanche 25 avril, d'une conférence-débat « Gérer Alzheimer au quotidien ».

Voici quelques photos des moments forts de ces deux belles journées.

Nous tenons à féliciter et à remercier pour leur travail les membres de la Bibliothèque et de la Commission Culturelle de Tenneville qui ont organisé cet événement, ainsi que les employés communaux qui y ont pris part, notamment dans la réalisation de l'exposition.

Nous remercions également de leur présence les Docteurs Christian Gilles et Noël Charlier, ainsi que Madame Marguerite Mormael, présidente d'Alzheimer Belgique, pour leur participation à cette conférence-débat et leurs explications concernant leur vécu face à la maladie d'Alzheimer. Leurs points de vue sur la question furent grandement appréciés par les nombreux auditeurs de la conférence.

Merci enfin à toutes les personnes ayant visité cette exposition. Qu'ils se rassurent, cette initiative ne sera pas la dernière. La Commission Culturelle ainsi que la Bibliothèque nourrissent encore de nombreux projets de ce genre.

Les portes de ces deux organismes restent d'ailleurs ouvertes à toutes les bonnes volontés bénévoles qui voudraient s'investir dans de tels projets. Pour ce faire, contactez Nicolas Charlier au 0494381795.

PÈLERINAGE À BANNEUX
+
VISITE DE L'AQUARIUM

VENDREDI 25 JUIN 2010

Warempage (garage) 8h15
Tenneville (église) 8h25
Champlon (maison du ski) 8h35
La Roche (Place du Bronze) 8h45

Inscriptions: Corbelle Paula 084/45.55.75
Voyages Poncelet 084/45.61.00

Noces de diamant d'Albert et Diana Teise-Kean

Chers Albert et Diana,

Nous sommes heureux de vous accueillir ici pour fêter avec vous un événement rare sinon exceptionnel. 60 ans, ce n'est pas rien et alors 60 ans de vie commune, cela se fête ! Toute votre famille, enfants et petits-enfants, tous vos amis, sont là également pour se joindre à ce beau moment. Avant de passer aux réjouissances tant attendues, revenons quelques instants sur votre vie, si riche en rebondissements. Pendant 60 ans, il s'en est passé des choses, certaines faciles, d'autres difficiles, mais toutes vous les avez vécues avec la détermination et la joie de vivre que l'on vous connaît et qui ne vous quitte jamais.

Adèle, dite Diana, est née à Liège, le 27 mars 1931, dans une famille d'artistes de cirque de 4 enfants dont elle est l'aînée. Très vite, elle apprend l'art de la contorsion pour se produire dans les spectacles familiaux en tant que contorsionniste et trapéziste. Cet art d'ailleurs ne l'a jamais quittée, comme Albert nous l'a fait remarqué malicieusement.

Albert, dit Bébert, a vu le jour le 31 janvier 1928 à Liège également, l'avant-dernier enfant d'une famille de six frères et sœurs. Il passe son enfance de ville en ville, de village en village, de place en place où il montait des guinguettes avec son père. A l'époque, on disait « palquer ». C'est d'ailleurs grâce à cette activité, qu'un jour, il croise le chemin de Diana. Cela se passe lors d'un bal à Marbehan. Albert, en compagnie de son frère Jojo, servait au bar tandis que Diana était venue danser. Notre jolie contorsionniste a tout de suite le regard attiré par un danseur hors-pair issu de la famille Teise. Malheureusement, il ne s'agit pas de Bébert, mais bien de Jojo, le premier étant plus timide et moins à l'aise sur ses jambes que le second. Mais, prenant son courage à deux mains, Albert se décide en fin de soirée à proposer un slow à Diana. C'est une danse qui va durer 60 ans, souvent au rythme de la polka, parfois au rythme d'un tango… et aujourd'hui sur un air de country.

Pour les amoureux, les choses ne sont pourtant pas si faciles… Car comme pour Roméo et Juliette, quand les familles s'en mêlent, il faut parfois ruser pour continuer à se voir. Le papa de Diana étant peu favorable à cette relation, sa tante préférant à Albert un héritier Bouglione, les deux tourtereaux doivent fuguer pour vivre leur idylle. Sous prétexte d'une ballade avec une de ses cousines, Diana quitte le logis familial, qui se trouvait à Bouge à l'époque, et prend en secret le train pour Ciney. C'est là que l'attend Albert, preux chevalier, tel Ivanohé, comme se le rappelle Diana. Pendant un mois, ils vivent dans une petite maison particulière, le temps que leur amour soit accepté par tous.

Le couple se fixe finalement à Bastogne, où le 15 mai 1950, sans grande cérémonie, ils sont mariés devant la loi, puis devant le doyen de Bastogne. Après quelques temps, Albert et Diana s'installent dans un petit terrain route d'Assenois, où leur logis consiste en deux abris de jardin accolés. Leurs revenus étant maigres, il leur faut être débrouillards et inventifs pour vivre. Chez eux, on fait du recyclage avant l'heure. Quelques cageots d'oranges deviennent une armoire pour le linge, par exemple. C'est que le logis doit être confortable pour accueillir leur premier enfant.

Diana est embauchée chez Léo, où elle développera ses grands talents de cuisinière. Quant à Albert… Il passe par de nombreux métiers. Un jour, voyant une équipe d'ouvriers maçons, il se dit que finalement le maniement de la bétonneuse ne doit pas être si pénible. Déterminé et malicieux, ni une ni deux, il décide de saboter celle-ci.

Puis, un peu plus tard, benoîtement, il propose au chef de chantier occupé à chercher la panne, de réparer celle-ci et même de s'en occuper à long terme. Aussitôt dit, aussitôt fait, et voici Albert engagé. Malheureusement pour lui, cet emploi ne fait pas long feu puisque après deux jours son chef de chantier lui fait comprendre qu'on ne travaille pas assis sur une chaise.

S'il y a bien un métier dans lequel Albert excelle, c'est la vente. Vente de vieux fers, de tout ce qui lui passe sous la main, de meubles aussi. Il était d'ailleurs tellement bon dans cet exercice qu'il est parvenu à vendre à son père une table de boucher aux pieds rongés par les vers.

Dans les années 60, Albert, Diana et leur petite famille viennent se poser à Tenneville, dans une ancienne écurie le long de la N4, réaménagée petit à petit. Bien vite, l'endroit fera place au bien connu « Chêne brûlé » où Diana excelle aux fourneaux. Albert quant à lui, continue son métier de commerçant. Il s'occupe également de façon peu orthodoxe du potager familial. Si celui-ci devient trop anarchique, rien de tel qu'un passage de tondeuse pour remettre les choses dans l'ordre.

Leur famille s'agrandit rapidement, avec maintenant enfants, petits-enfants et arrières-petits-enfants.

Au nom des membres du Conseil communal, j'adresse toutes nos félicitations aux jubilaires et leur souhaitent de nombreuses années de grand bonheur ensemble.

Bernadette Dufey-Simon, Echevine de l'Etat Civil

Noces de diamant de René et Denise Ansias-Lapraille

Cher René et Denise,

Aujourd'hui, vous fêtez vos noces de diamant.

60 ans, ce n'est pas rien… Il en faut de la tendresse, de la patience, de l'amour pour franchir ce cap fatidique… Vos noces de diamants, René et Denise, commémorent tout cela, et bien plus encore…

Vous vous connaissez d'ailleurs depuis bien plus longtemps puisque l'un comme l'autre vous êtes originaires de l'ancienne Commune d'Erneuville. René, vous êtes né le 16 juin 1924 à Erneuville, le plus jeune fils d'une famille de quatre enfants. Denise, vous voyez le jour moins d'un an plus tard, à Belle-Vue, deuxième fille d'une grande famille qui comptera 10 enfants dont 9 filles.

Il est fort probable que vos premières rencontres se font à l'âge des culottes courtes, par un regard au-dessus de la haie de la cour de récréation de l'école d'Erneuville. Tous deux vous donnez un coup de main à la ferme familiale. Denise notamment, vous aurez la lourde tâche de veiller sur toute la « tribu » Lapraille. C'est aussi vous qui vous occupez de faire le pain, en grande quantité, « 13 par semaine, nous avez-vous dit, et pas une croûte n'était jetée ». René, vous allez poursuivre un temps des études : les moyennes à Marche où vous brillez. Mais l'appel de la ferme d'Erneuville sera le plus fort.

Denise, vous n'avez pas beaucoup le temps de sortir, vous êtes une fille très sage, et de toute façon, les cafés ce n'est pas pour les filles de bonne famille.

René, par contre, vous fréquentez l'équipe de football dont Denise était d'ailleurs fervente supportrice puisqu'elle amenait le café à la mi-temps. Et c'est après un match à Ortho, que le coup de foudre s'opère. Toute l'équipe était repassée chez les Lapraille, comme à son habitude, et la fête battait son plein. René nous a raconté qu'il a tout de suite repéré Denise, et après cette soirée commence les huit plus belles années de leur vie.

Il s'agit pourtant d'une période troublée, puisque cette rencontre se fait en 1942, au plus fort de la seconde guerre. C'est une époque dont vous vous souvenez beaucoup et avec émotion, car vos familles respectives vont souffrir du conflit. Votre papa, ainsi que votre frère Constantin, seront ainsi emprisonnés et menacés pour ne pas avoir voulu dénoncer les jeunes du village.

Et c'est le 20 mai 1950, que vous vous mariez à Erneuville civilement d'abord, dans les mains de l'échevin Paul Leemans, puisque le bourgmestre est le père de la mariée, et ensuite religieusement devant l'abbé Lepropre. Vous vous installez pendant un an chez les parents de René, à Erneuville, avant d'occuper votre propre maison. Vous continuez cependant à accueillir chez vous pour tous les repas, les parents de René.

Votre ménage va bien vite s'agrandir. Quatre enfants vont faire votre bonheur : Renée, Fernand, Célestin et enfin Arlette. Les liens familiaux tissés entre vous seront d'ailleurs si forts qu'aucun de vos enfants ne s'installera bien loin d'Erneuville.

Vous vivez 60 ans d'entraide au sein de votre couple… C'est vrai, la vie n'est pas toujours facile… On a parfois bien du tracas… Mais toujours on sait que l'on peut compter sur l'autre dans les coups durs… A la ferme, le travail ne manque pas. Et non content de cela, René décide également de rendre service aux habitants de la commune dans leurs remboursements de mutuelle pendant 33 ans. Il occupe un poste de conseiller du CPAS, ce qui montre que René n'a jamais fini de penser au bien des gens. Le petit patrimoine et l'histoire de la paroisse d'Erneuville l'intéressent tout autant, et c'est avec passion qu'il milite pour leur sauvegarde. Denise s'investit également dans les 3X20 en tant que trésorière, et de façon plus générale dans toute la vie du village.

Aujourd'hui, René et Denise, vous fêtez 60 ans d'une vie de famille bien remplie et qui ne cesse de l'être puisqu'elle s'agrandit d'année en année : 9 petits enfants, trois arrières et bientôt deux de plus…

Laissez-nous vous féliciter pour ces 60 ans de bonheur, vous féliciter au nom des membres du Conseil communal et de toutes les personnes ici présentes et surtout vous souhaiter encore de nombreuses et longues années de tendresse et d'amour…

Bravo à vous deux…

Bernadette Dufey-Simon, Echevine de l'Etat Civil

Tu as envie de rire, de jouer et d'apprendre ? Viens nous rejoindre cet été !

Pour la deuxième année, l'accueil extrascolaire de la commune de Tenneville organise *des plaines de vacances agréées par l'ONE* pour une durée d'un mois pendant les vacances d'été.

	LES PLAINES D'ANIMATION	**LES PLAINES D'ANIMATION**
Quand ?	Du **lundi 19 juillet au vendredi 23 juillet** 2010	Du **lundi 26 juillet au vendredi 30 juillet** 2010
Qui ?	Enfants de 2.5 à 12 ans	Enfants de 2.5 à 12 ans
Quoi ?	-Animations sur un thème : «Les animaux, les arbres de nos bois » : pour les enfants de 2.5 à 6 ans -Stage « Nature » : pour les enfants de 6 à 12 ans	Animations diverses sur le thème « Le cirque »: bricolages, jeux divers, moments de détente, … adaptés aux tranches d'âge.
Où ?	Site de l'école de Champlon	Site de l'école de Tenneville

	LES PLAINES SPORTIVES
Quand ?	Du **2 août 2010 au 13 août 2010**
Qui ?	Pour les enfants de 2.5 à 12 ans
Quoi ?	- Activités de psychomotricité pour les enfants de 2.5 à 6 ans (limite aux enfants inscrits en 3ème maternelle en 2009/2010) - Activités multi-sports pour les enfants de 6 à 12 ans.
Où ?	Du 2 août au 6 août 2010 : site de l'école de Tenneville Du 9 août au 13 août 2010 : site de l'école de Champlon

Le prix par semaine : 40 € par enfant.
Réduction de 5 € à partir du 2ème enfant inscrit de la **même fratrie**.(35 € pour le 2ème enfant, 30 € pour le 3ème enfant et 25 € pour le 4ème enfant) *Le montant donné est déductible fiscalement*.
Le talon d'inscription est à remettre à la coordinatrice Françoise Picard.
L'inscription sera effective à la réception du montant.

Numéro bancaire : 091-0005148-36

A noter en communication : nom et prénoms de l'enfant—inscriptions plaines
Ou le montant est à remettre à Françoise Picard ou à Madame Claudine Halkin.
Vous recevrez une fiche médicale à remplir ainsi qu'un règlement d'ordre intérieur concernant le bon fonctionnement de ces plaines.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Françoise Picard (coordinatrice de l'accueil temps libres) au 084/45.00.51(présente tous les jours à la Maison communale sauf le mercredi, présente à l'accueil extrascolaire tous les jours à Champlon de 16h30 à 18h30(mais là paiement par virement) et Nicolas Charlier (Echevin de la jeunesse) au 0494/38.17.95

Cette année, l'Administration Communale propose

un stage « Nature »

pour les Ados de 13 ans à 16 ans.

Tu as envie de rire, d'apprendre et de passer de chouettes moments ?
Viens nous rejoindre cet été !

	STAGE « NATURE »
Quand ?	Du lundi 26 juillet au vendredi 30 juillet 2010 De 9h00 à 16 h 00.
Pour qui ?	Adolescents de 13 ans à 16 ans.
Quoi ?	Découverte et connaissance de ton milieu naturel Différentes marches dans nos forêts Vie en groupe …….
Où ?	Site de l'école de Tenneville.

<u>ATTENTION</u> : les places seront limitées, donc ne tarde pas à t'inscrire !
Le talon d'inscription est à remettre à Françoise Picard à la Maison communale **<u>AVANT LE 1 JUILLET 2010</u>** ; Un programme détaillé te sera envoyé par courrier une semaine avant le stage.
Le prix par semaine : 40 € par adolescent pour la semaine.
Réduction de 5 € à partir du 2ème adolescent inscrit de la même fratrie.

<u>L'inscription sera effective à la réception du montant.</u>
Numéro bancaire : 091-0005148-36
A noter en communication : inscription stage nature + nom prénom de l'adolescent.
<u>Ou le montant est à remettre</u> à Françoise Picard à la Maison Communale.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Françoise Picard (coordinatrice de l'accueil temps libres) au 084/45.00.51 et Nicolas Charlier (Echevin de la jeunesse) au 0494/38.17.95

<u>Talon d'inscription pour les plaines de vacances 2010/ Stage Nature</u>

Nom et prénom du chef de famille : ……
Téléphone/ Gsm Parents : ……
Nom(s) enfant(s)/ ado(s): ……
Prénom(s) enfant(s)/ado(s): ……
Adresse : ……
Age(s) enfant(s) : ……
Quelles périodes ? : ……
……
Date de l'inscription : ……
Signature des parents :

L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE VOUS PROPOSE :

Programme du mercredi après-midi pour juin 2010

DATE	ACTIVITES PROPOSEES DE 14 H A 16 H 30	CATEGORIE D'AGE
02/06/2010	Je fête mon papa !!	2,5 à 12 ans
09/06/2010	Ateliers récréatifs de la Commission Culturellle de Tenneville avec Valérie Mouvet (bibliothécaire) *Thème : Le hérison fait avec l'aide d'un livre de poche.* Activités autonomes et/ou bricolages, ballades, jeux	6 à 12 ans 2,5 à 6 ans
16/06/10	Ballade à pied dans le village et ses environs . Prévoir des chaussures confortables	2,5 à 12 ans
23/06/10	Atelier culinaire : réalisation d'une tarte aux pommes.	2,5 à 12 ans
30/06/2010	Dernier mercredi après-midi de l'année scolaire ; jeux extérieurs, ballades! Un goûter te sera offert !	2,5 à 12 ans

Pour le mercredi après-midi uniquement sur inscriptions :talon à rendre au plus tard le lundi de chaque semaine à Françoise Picard (à la Maison communale ou au local extrascolaire).
Vous pouvez réserver plusieurs mercredis à l'avance ! Merci de votre compréhension.

NOM : ……
PRENOM : ……
AGE : ……
ECOLE DE : ……
ADRESSE : ……
TELEPHONE : ……
Je dîne à l'accueil extrascolaire : OUI - NON
Je participe à l'activité du mercredi; notez la(les) date(s):
……
……

DATE : …… Signature :

conseil provincial des Jeunes
PROVINCE DE LUXEMBOURG

Le CPJ, la voix des jeunes
de la province de Luxembourg
en Belgique et à l'étranger !

Renouvellement et élections
de la législature 2010-2012

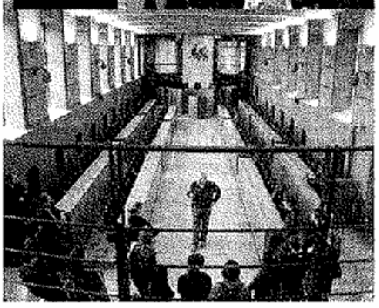

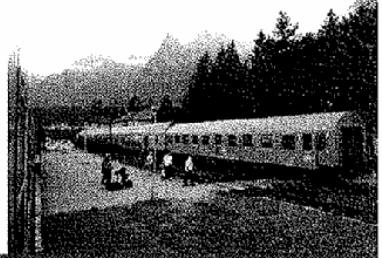

Tu es né entre le 1er janvier 1994 et le 31 décembre 1995
et domicilié dans l'une des 44 communes de la province ?
Tu veux que l'on tienne compte de ton avis ?

Tu as envie de défendre les idées des jeunes ? Tu as des projets plein la tête ?
Tu veux vivre de nouvelles expériences et rencontrer d'autres jeunes ?
Tu aimerais bénéficier de l'expérience d'autres personnes ?

Alors le CPJ est fait pour toi ! Pendant 2 ans, au travers de 6 sessions de 3 jours,
tu auras l'occasion de découvrir les médias et les événements organisés dans notre province,
l'occasion de te former en participant à de nombreuses activités en province mais aussi
à l'extérieur, de vivre une expérience enrichissante avec d'autres jeunes
et de représenter tous les jeunes de la province en Belgique et à l'étranger.

Alors, n'hésite plus, lance-toi dans cette belle aventure...
Attention, il n'y aura qu'un représentant par commune !

Il te suffit d'envoyer ta candidature à l'Administration provinciale,
à l'attention de Monsieur Pierre-Henry GOFFINET, Greffier provincial, Place Léopold 1
à 6700 Arlon ou par télécopie au 063 22 57 57 ou par mail à l'adresse suivante
greffier.provincial@province.luxembourg.be avant le 30 juin 2010 à minuit
avec une copie de ta carte d'identité, une présentation de ton 'programme'
(les sujets qui te tiennent à cœur et que tu souhaites défendre si tu es élu !)
et l'autorisation parentale téléchargeable sur www.province.luxembourg.be
(rubrique 'Conseil provincial').

Des élections auront ensuite lieu dans ta commune entre le 23 août 2010
et le 1er septembre 2010 et tous les jeunes concernés pourront aller voter pour toi
ou un autre candidat à la maison communale. Un seul jeune sera élu par commune
et les candidats non-élus deviendront suppléants.

Les résultats seront annoncés le 24 septembre 2010 et les élus seront installés
le mercredi 27 octobre 2010 à Arlon dans la salle du Conseil provincial.
Tu commenceras ensuite la législature par un stage de 3 jours
pendant le congé de Toussaint avec tous les membres du Conseil provincial des Jeunes.

Si tu ne souhaites pas être candidat, n'oublie pas d'aller voter
pour celui ou celle que tu désires voir représenter ta commune au sein du CPJ !

Rencontres - Formation - Culture - Visites - Débats
Découverte des médias - Projets - Grappe Jeunes
Salons - Expérience - Environnement
Organisation d'activités diverses - Travail de mémoire
Expression de soi par la voix - Développement durable
Plan langues - Au cœur de la citoyenneté
Une ardeur d'avance - Echanges
Parlement Européen de la Jeunesse
Jury du Godefroid Jeune - les jeunes ont du talent.be

Plus d'info ?

Province de Luxembourg - CPJ - Place Léopold 1 - 6700 ARLON
N.DALAIDENNE, Coordinateur du CPJ
063 212 767 - cpj@province.luxembourg.be
www.province.luxembourg.be *(rubrique Conseil provincial)*

Quoi de neuf dans nos écoles

Spectacle de l'école de Tenneville « Minicroche fait le tour du monde »

Ce samedi 24 avril, les élèves et les enseignants de l'école de Tenneville ont sorti leurs masques de théâtre ! En effet, une année sur deux, Madame Annie, aidée des instituteurs et institutrices, nous concocte un vrai défi : un spectacle à mettre en scène. Cette fois-ci, c'était le retour de Minicroche qui avait décidé pour la circonstance de voyager autour du monde : on s'en doute, c'était là un beau prétexte pour rencontrer beaucoup de personnages hauts en couleur.

C'est donc dès la rentrée scolaire que chaque classe s'est mise au travail, pas question de perdre une minute, c'est un projet de longue haleine. Non seulement il fallait répéter les chants mais également s'entraîner à jouer de la flûte, du xylophone, préparer les décors, les déguisements et tout le matériel nécessaire : que de travail mais d'apprentissages surtout !

Ca y est, le grand jour est arrivé, nous avons encore bien répété la semaine, Monsieur Meyer nous a bien expliqué comment utiliser les micros et comment les lumières nous mettraient en valeur. Il ne reste plus qu'à passer nous maquiller près des enseignantes et à attendre tranquillement dans nos classes. Monsieur Georis nous signale que les entrées sont terminées, que la salle est remplie et qu'il est temps pour nous de nous calmer.

TOC TOC TOC, les 3 coups sont donnés et Minicroche arrive sur scène représenté par Alysson et Justine. Le voyage débute bien, nous voyageons de continent en continent. Les rencontres sont merveilleuses et étonnantes, une pauvre hirondelle cède la place à un groupe d'italiens, des opossums côtoient des moutons, des chinois dînent juste devant des pandas. Avez-vous déjà vu un gratte-ciel danser ? Nous si ! Et ce n'est pas tout, nous avons également admiré des bisons et d'autres animaux de la brousse, des pagayeurs et même des crocodiles qui buvaient du coca ! Et pour montrer au public que chaque enfant des petits de maternelle jusqu'aux grands de 6ème année se sont unis à la tâche, nous avons chanté un superbe chant des Enfoirés : l'amitié. Cela nous a fait plaisir de voir que même nos professeurs s'y sont mis avec nous.

Après tout ce stress, les nombreux applaudissements et encouragements de nos parents nous ont apporté beaucoup de joie et de réconfort ! Nous avons été étonnés de voir que des instituteurs de Champlon avaient préparé un barbecue avec des saucisses car nous avions très faim. Un grand merci à eux. Quant à papa et maman, ils ont apprécié de pouvoir prendre un rafraîchissement tellement il faisait chaud.

Vivement dans deux ans que l'on remette ça et merci encore Madame Annie, Monsieur Meyer et tous les enseignants pour le temps que vous nous avez consacré !

Les élèves de 3ème et 4ème année.

Une journée pour la mémoire

Ce vendredi 07 mai, les élèves de 5ème et 6ème années de Champlon et Tenneville ont participé à une marche de douze kilomètres qui porte le nom de «*Périple de la mémoire* ».

Celle-ci a pour but de faire connaître aux enfants des endroits stratégiques de la bataille des Ardennes.
Départ de la marche à Villers-la-Bonne-Eau, direction Lutremange.

En passant par le bois de Marvie, Monsieur Charlier, un ancien combattant, nous a raconté une histoire de la guerre et nous a expliqué ce qu'est «*le triangle de la désolation* ». Il nous a raconté les terribles combats opposant Allemands et Américains. Des unités entières y ont trouvé la mort. De plus l'hiver 45 ayant été l'un des plus froids, de nombreux soldats ont dû affronter non seulement l'ennemi mais aussi des températures très négatives. Certains d'entre eux ont même subi des amputations d'un membre gelé.

Après avoir mangé notre pique-nique à l'école de Marvie, nous sommes repartis vers Bastogne. Nous sommes arrivés par la porte de Trèves devant le monument aux morts.
Notre guide nous a dit que le monument aux morts est ce qui reste de la 1ère guerre mondiale. Il a été bombardé pendant la 2ème guerre mondiale.

Puis on a eu droit à un discours du bourgmestre de Bastogne, Monsieur Collard. Il nous a parlé de l'offensive et nous a félicités pour notre participation à la marche. Après, nous avons remonté la grand-rue jusqu'à la place Mac Auliffe en passant sous des arcs de triomphe qui étaient identiques à ceux qui ont accueilli le retour des prisonniers de la 2ème guerre.
Pour marquer notre participation, nous avons reçu un diplôme.

Merci à toutes ces personnes qui ont organisé cette marche.

Guillian Micha 6ème année

ECOLE DE **CHAMPLON**

VENDREDI 25 JUIN dès 19 H

BARBECUE de fin d'année

Au menu :

Adultes (12€) :

Apéro /
Lard, saucisse, côte de porc,crudités / dessert.

Enfants (4€) :

Apéro /
pain saucisse ou hamburger / dessert

Réservation souhaitée pour le vendredi 18 juin auprès de Francis Gilson 0497/413739

INVITATION CORDIALE A TOUS

MARCA'SIXTES

Olympique

CHAMPLON

SAMEDI 26 juin 2010

- **32 équipes maximum**
- **Un super-bonus de 500 €**
- **Gestion informatisée**
- **Des équipes de tout horizon…**
- **Arbitres officiels**
- **Animation musicale en soirée**
- **Bars, BBQ, dagoberts, etc…**
- **A partir de 14 h., finale en soirée**

Renseig. et inscrip. : www.reschamplon.be **ou 0473 419 009**

CHAMPLON

Soirée de remise du SOULIER D'OR PROVINCIAL

Samedi 12 juin 2010 dès 18h00

Soirée entièrement dédiée au football provincial

sous le patronage du FC IZIER et de l'AVENIR DU LUXEMBOURG

<u>Programme</u> :

o 18h00 : Matches de gala
Terrain A : **Le ONZE d'OR – CHAMPLON Select.Prov.**
(les Championais renforcés par K.GUILLAUME, J.GEROUVILLE, TH.MEUNIER, M.DETAILLE, F.HUBERTY, K.REMY, V.LOUIS, N.GRANDJEAN, W.PHILIPPE, …)
Terrain B : BOUILLON – ON (challenge de régularité)

o 20h00 : Repas sur réservation : *ASSIETTE ARDENNAISE GARNIE*
(salle du complexe scolaire)

o 21h15: Séance académique avec Francis COLLIN et Benjamin MARS (TV LUX)
Différentes mises à l 'honneur :

- des Minimes Provinciaux championais CHAMPIONS
- du matricule 143 RJ Arlon
- des lauréats des TOP 5 toutes séries
- des lauréats du challenge de régularité
- du ONZE d'OR
- des nominés du Soulier d'Or

o 22h30 : REMISE DU 23e SOULIER D'OR PROVINCIAL

Tarif Repas : Assiette adulte : 8 euros
Assiette enfant : 6 euros

Réservation : info@reschamplon.be ou 0473 419 009

La RES CHAMPLON remercie tous ses partenaires et la Région Wallonne, la Province de Lxg et la Commune de Tenneville pour le soutien apporté pour l'organisation de cette soirée.

UNIQUE DANS LA REGION! ! !

Tout pour vous mettre dans l'ambiance et fêter avec nous le solstice d'été !

FEUX DE LA ST JEAN

Samedi 19 Juin

FETES DE LA MUSIQUE

de 20h à l'aube à
JOURNAL
(Champlon Ardenne)

CONCERTS GRATUITS

BAR – GRILLADES – TARTIFLETTE
AMBIANCE CAMPAGNARDE
FEUX DE CAMPS – DANSE
COUVERT EN CAS DE PLUIE

Orchestre « Ambiance »

Grands classiques de la chanson française
(Louise attaque, Balavoine, Dassin, Raphaël,…)

Les Trompes de chasse de St Hubert

Les « Djiffs »

Ils chantent en wallon tant sur des airs connus… que sur des compositions personnelles !

Les « Emmerdeurs »

Quintet local - Chansons françaises

Préférences

Nouveau groupe local !
Chansons françaises

Les Feux de la Saint-Jean

www.lesgazettes.com

www.lesgazettes.com

Culture

Relations PARENTS-ADOS

C'est une assemblée d'une trentaine de spectateurs composée d'adolescents et d'adultes parents ou non qui s'est retrouvée le vendredi 30 avril à la salle du Foyer pour assister à la représentation théâtrale « Tu comprends rien, t'as rien compris » sur le thème des relations parents-ados.

Après une brève présentation du projet de création collective menée théâtre des Travaux et de Jours et à l'initiative du Conseil d'arrondissement de l'aide à la jeunesse et Marche (CAAJ), le public a pu découvrir le spectacle interprété par quatre comédiens, prenant à tour de rôle la place du parent et de l'adolescent.

Ensuite s'en est suivi un petit débat où chacun a pu s'exprimer et donner son avis sur des thèmes de la vie quotidienne comme les sorties, les relations amoureuses, les copains et copines, les repas familiaux, etc… Si les adultes avaient beaucoup de témoignages à apporter, les jeunes par contre étaient un peu frileux pour s'exprimer devant les parents mais aussi devant la caméra de TVLux. Néanmoins certains d'entre eux se sont finalement lancés et ont pu donner leur avis très constructif et enrichissant.

Cette agréable soirée s'est clôturée autour du verre de l'amitié et chacun a pu prolonger la discussion dans la convivialité.

Pour le CAAJ et le CPAS
Nathalie Guelenne

TELEVIE 2010
15.766 €

Gisèle et Jean vous remercient chaleureusement pour votre soutien à l'opération 2010 qui a permis de récolter cette superbe somme.

Un grand merci à vous tous pour l'accueil que vous nous avez réservé lors de la vente de produits ou de bûches, ainsi qu'a ceux qui ont participé au concours.

Un merci spécial au Foyer des Jeunes de Tenneville pour sa participation au concours de couyon le dimanche 11 avril.
Un très grand bravo à Gisèle pour la vente des produits et des bûches de Noël pour le somme de 4600 euros.

Un merci à tous les commerçants pour les lots de la tombola et du concours.
Rendez-vous en 2011 pour le 23ème TELEVIE!!!

D'autres idées? Vos suggestions sont les bienvenues. Peut-être que vous aussi avez envie de participer ou de faire quelque chose pour le Télévie, alors dés maintenant, vous pouvez nous contacter.

Et encore Merci et Bravo à tous
Gisèle et Jean.

TENNEVILLE SPORT

Tenneville sports

Samedi 12 juin 2010

TOURNOI DE SIXTE
A PARTIR DE 17H

renseignements et inscription
lapraille francis 0474/970108
Étienne jean marie 0493/197737
jme956@hotmail.com

PETITE RESTAURATION ET ANIMATION TOUTE LA SOIREE

Calendrier des manifestations

JUIN

Jeudi	3/6	Goûter des 3X20 Tenneville
Lundi	7/6	Ramassage des encombrants
Mardi	8/6	Jeu de cartes 3X20 Cens
samedi	12/6	Tournoi de sixte Tenneville
Dimanche	13/6	Elections Fête de la gym
samedi	19/6	Feux de la St Jean Journal
vendredi	25/6	Barbecue école de Champlon Pèlerinage à Banneux
samedi	26/6	Kermesse de Laneuville
dimanche	27/6	Tournoi pétanque - réserves de Champlon

Fête annuelle
de la gym
au complexe
scolaire
de Tenneville,
le dimanche
13 juin
2010
à 14H30

Juillet

Jeudi	1/7	Goûter des 3X20 Tenneville
vendredi	2/7	Kermesse Erneuville
samedi	3/7	Kermesse Erneuville / Ramassage Papier/carton
dimanche	4/7	Kermesse Erneuville
mardi	6/7	Kermesse Erneuville
samedi	10/7	Kermesse Cens
dimanche	11/7	Kermesse Cens
samedi	17/7	Tournoi pétanque mini foot Laneuville
mercredi	21/7	Journée sportive Tenneville / Fermeture du parc à conteneur
dimanche	25/7	Barbecue Ortheuville
samedi	31/7	Kermesse Champlon - Les Gazettes

L'administration des contributions de Bastogne vous informe qu'une permanence, destinée à aider le contribuable à compléter les formules de déclarations, sera organisée:
Le lundi 14 juin
de 9h00 à 11h30
À l'administration communale de Tenneville

Avis aux 3X20 de Cens

Le jeu de cartes du mardi 01 juin 2010 est reporté au mardi 08 juin 2010

idelux
SECTEUR ASSAINISSEMENT

La collecte des plastiques agricoles non dangereux sur le territoire de la commune aura lieu les **24 et 25 juin**. Le conteneur, prévu à cet effet, sera entreposé au parc à conteneurs et sera accessible de **9h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.**

Pour rappel, le bulletin communal ne paraît pas au mois d'août… Pensez à remettre vos annonces pour la publication de juillet (... pour le 15 juin)!

Ecoles Tenneville et Champlon - Une journée pour la mémoire

Tenneville « Tu ne comprends rien … T'as rien compris!... »